

Idées, faits et ébauches d'avenir **Ideas, Facts and Sketches for the Future**

Serge Koulytchizky, Akira Kurimoto, Arielle Hyver, André Chomel and Sylvie Cléaud

Number 278, October 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023846ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023846ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Koulytchizky, S., Kurimoto, A., Hyver, A., Chomel, A. & Cléaud, S. (2000). Idées, faits et ébauches d'avenir. *Revue internationale de l'économie sociale*, (278), 5–9.
<https://doi.org/10.7202/1023846ar>

IDÉES, FAITS ET ÉBAUCHES D'AVENIR

Ciriec 2000

Le XXIII^e congrès international du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur l'économie collective (Ciriec) a eu lieu à Montréal les 13 et 14 juin 2000. Il s'agissait d'une très grosse manifestation, comme auparavant Cologne, en 1998, et comme le sera sans doute Naples en 2002; notons une organisation très efficace du congrès par Marie-Claire Malo.

Le thème était « Economie sociale et économie publique: les nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation », avec cinq ateliers sur partenariats et présence mondiale (formes des coopérations interentreprises retenues), partenariats et trajectoires nationales (différents modèles de développement: anglo-saxon, japonais, rhénan...), partenariats et dynamismes locaux, partenariats dans le financement des entreprises, partenariats dans les relations Nord-Sud et Est-Ouest.

De multiples expériences, parfois contradictoires, ont été présentées, mais c'est la règle du jeu lorsque tous les pays participants sont admis à s'exprimer; les auditeurs auront pu se familiariser abondamment avec les pratiques des chantiers de l'économie sociale au Québec (Nancy Neamtan). Auparavant, soulignons la remarquable déclaration du lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, d'une rare humanité dans ce type de congrès; et l'introduction toujours fondamentale du président du Ciriec Canada, Benoît Lévesque [UQAM ⁽¹⁾].

L'assemblée générale du 15 juin a notamment permis de faire le point sur les activités de recherche pilotées par le conseil scientifique international, présidé par le français Lionel Monnier, professeur à Rouen.

Un groupe de travail dit « transversal » sur « Economie plurielle et régulation socio-économique, approche théorique des relations entre organisations lucratives et non lucratives, privées et publiques dans la fourniture des services sociaux et d'intérêt général » se réunit régulièrement depuis 1999. Le groupe conduit par Daniel Côté sur « Holdings coopératifs et autres groupements d'économie sociale » a achevé ses travaux, et l'impression d'un ouvrage en langue française est en cours aux éditions De Boek-Université. De même, le groupe « associations » aboutira à la publication en deux langues (anglais et français) d'un ouvrage sur *Tackling social exclusion and unemployment in Europe, the role of the social economy* (éditions Ashgate, Aldershot). Notons également la sortie de deux ouvrages sur « Les entreprises et organisations du troisième système: un enjeu stratégique pour l'emploi », action pilote de la DG V coordonnée par le Ciriec. Pour d'autres importants travaux achevés sur l'économie publique, on pourra se reporter au n° 2-99 des *Annales*: « Regulation versus public property » (Helmut Cox); il existe également un projet d'étude commun Ciriec-CEEP ⁽²⁾ sur les « Conditions de fourniture des services d'intérêt économique général dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel article 16 ».

Succédant à Massimo Pinchera, qui accède à l'honorary, un nouveau président du Ciriec international a été désigné à l'unanimité au cours des réunions statutaires du 15 juin 2000. Il s'agit de Jacques Fournier, conseiller d'Etat, membre du Conseil supérieur de la magistrature, ancien président de la SNCF. L'intérim de la présidence du Ciriec France a été confié unanimement à Pierre Vionnet (OCIRP) lors de la récente assemblée générale le 12 octobre.

Serge Koulytchizky ●

(1) Université du Québec à Montréal.

(2) Centre d'étude sur l'économie publique.

Le comité de recherche de l'ACI à Singapour

Les réunions annuelles du comité de recherche de l'Alliance coopérative internationale (ACI) sont un lieu de production de nombreux travaux de qualité. Jusque-là, ces rencontres se tenaient principalement en Europe, la région Asie-Pacifique étant peu représentée malgré un nombre significatif de chercheurs et de dirigeants intéressés par les études coopératives. Souvent isolés, les chercheurs de cette région éprouvent des difficultés à faire connaître leurs travaux, d'où l'importance de pouvoir constituer un réseau de chercheurs. Autant d'éléments qui ont motivé l'organisation, les 24 et 25 juin dernier à Singapour, de la première rencontre du comité de recherche de l'ACI dans la région Asie-Pacifique.

Environ soixante chercheurs et dirigeants de coopératives étaient présents, la plupart venant des pays de la région d'accueil: Australie, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Corée, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Sri Lanka et Thaïlande. Mais le Canada, les Pays-Bas et le Royaume-Uni étaient également représentés avec la participation de cinq chercheurs. Deux thèmes principaux furent au centre des échanges: la mise en pratique des principes coopératifs et la réponse coopérative aux enjeux actuels et futurs d'un monde en changement. Ces thèmes reflètent les préoccupations principales des coopératives de la région Asie-Pacifique. On attend des recherches sur les coopératives qu'elles contribuent à identifier les meilleures pratiques, et par là aident le mouvement dans son développement.

C'est Akira Kurimoto, de l'Institut des coopératives de consommateurs du Japon et responsable du comité de recherche pour la région Asie, qui ouvrait la séance au nom des organisateurs. En discours inauguraux, Ian MacPherson, professeur à Victoria University (Canada), proposait une réflexion concernant la recherche sur les coopératives en Asie, et Roger Spear, professeur à Open University (Royaume-Uni) et président du comité de recherche de l'ACI, mettait en perspective les tendances générales des recherches coopératives.

Différentes sessions se sont ensuite déroulées en parallèle, regroupant l'ensemble des travaux sur les sept thèmes suivants: la démocratie participative, le management

par les valeurs, la parité hommes-femmes et jeunes-anciens, les structures et les stratégies, la création d'emplois, l'innovation, l'appui à la communauté. Vingt-six contributions ont ainsi été présentées, souvent remarquables pour leur qualité d'analyse, couvrant un large éventail de questions et de secteurs d'activités. La plupart de ces travaux pourront être consultés sur le site Web de l'ACI: <http://www.coop.org/ica/index.html>.

D'après le compte-rendu de A. Kurimoto, traduit par Sylvie Cléaud

Colloque Derrion : regain d'énergie pour l'utopie ⁽³⁾

« Ce colloque a une importance toute particulière, car il intervient au moment où les idées de l'économie sociale et de l'économie solidaire font un retour sur scène complètement inattendu il y a deux ans, et non conflictuel », déclarait Alain Lipietz, député Vert européen et chercheur au CNRS, lors de son intervention en clôture du Colloque Michel-Marie-Derrion, le 10 juin 2000 à Lyon. Avant lui, pendant trois jours, près de quarante intervenants venus de France et de l'étranger s'étaient succédé, multipliant les angles de vue et les analyses sur « L'utopie de l'économie sociale, hier, aujourd'hui, demain », et dessinant un étonnant itinéraire de découverte, voyage à travers plus de cent cinquante ans d'histoire et plusieurs continents.

Des racines communes de la grande diversité de structures qui composent aujourd'hui la nébuleuse de l'économie sociale, il en fut question le premier jour, lorsque les chercheurs lyonnais dressèrent le portrait de Michel-Marie Derrion, utopiste, initiateur de la première coopérative de consommation, en 1835, à Lyon. Tirés de l'ombre avec lui, d'autres Lyonnais oubliés, comme André Mûre, qui l'accompagna au Brésil pour y fonder un phalanstère, et puis, bien sûr, Saint-Simon, Fourier, Jean-Baptiste Godin, Proudhon... ces « pères fondateurs » et autres « évangélistes », comme devait les appeler un peu plus tard François Espagne, ancien secrétaire général de la CGScop. La coopération apparaissait alors comme un croisement entre l'utopie et l'action, une « réponse non violente à la violence

(3) Cet article a été publié dans *Participer*, n° 577 (juin 2000).

du capitalisme », comme le formulait Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la *Recma*.

Après les chercheurs, la parole fut donnée aux acteurs d'aujourd'hui. Coopératives d'aujourd'hui, Sapo, régies de quartier, commerce équitable, Sel et banques du temps firent l'objet de la deuxième journée, de la Croix-Rousse à Québec, du Maroc au Portugal et de l'Italie au Pays Basque espagnol.

Analyse et mise en perspective furent à l'ordre du jour du samedi, recentrant le champ sur ce phénomène inattendu, donc, du rapprochement entre l'économie solidaire, « *économie de proximité prolongeant les solidarités familiales* », comme l'analysait Danièle Demoustier, et l'économie sociale, « *économie de transition tendant à développer des solidarités à une échelle économique plus large* ».

Au-delà de l'originalité et de la richesse des contenus ⁽⁴⁾, au-delà même du succès qu'il a connu, avec près de deux cents participants, ce colloque aura sans doute possédé une autre vertu : celle de rassembler et de réussir à faire se croiser des réseaux multiples, et jusque-là cloisonnés. Celle aussi de redonner du souffle à une utopie alternative qui ne demande qu'à voir éclore toujours plus de jeunes pousses sur ses vieilles branches maîtresses. Pour preuve, ce courrier reçu d'une jeune étudiante à l'issue du colloque : « *En tant que moi-même sans doute future actrice de l'économie sociale, sur le point d'entrer dans la vie professionnelle, j'ai trouvé très réconfortant de rencontrer des personnes partageant les mêmes aspirations de solidarité, de justice sociale, d'une économie remise au service de l'homme. [...] Je ressors de ces trois jours de réflexion pleine d'optimisme, d'espoir et d'énergie.* »

Arielle Hyver ●

● « Les coopératives et l'Etat » au XIX^e Congrès international des sciences historiques

C'est à Oslo que s'est tenue en août 2000 cette manifestation scientifique mondiale ; il se trouve d'ailleurs que c'est à Oslo qu'eut lieu en 1928 le premier congrès.

Le professeur MacPherson (Canada) avait réussi à faire insérer dans un programme monumental une table ronde intitulée « *Cooperation as an economic system* », dont un bref compte rendu a sa place dans ces colonnes.

Mais peut-être y a-t-il lieu, avant d'entrer dans le vif du sujet, d'évoquer la portée de cet événement mondial. Préparés par un Comité international des sciences historiques (CISH), ces congrès n'ont lieu que tous les cinq ans et mobilisent la participation de plusieurs milliers d'historiens. Le CISH regroupe une soixantaine de comités nationaux et des organisations spécialisées par thèmes. Le secrétaire général du bureau du CISH est François Bedarida.

Les actes du congrès étaient disponibles lors de son ouverture ; on y trouve certains des rapports afférents aux thèmes dits « principaux » et un ensemble complet des résumés des problématiques des sujets plus spécialisés – soit environ 250 rubriques ⁽⁵⁾. Ce document de 450 pages, d'une qualité de présentation remarquable, donne une vision d'ensemble fort intéressante de l'évolution du champ des sciences historiques dans le monde. Une ouverture croissante sur l'histoire des sujets relevant des sciences de l'homme en est l'une des caractéristiques.

C'est dans une partie du congrès affectée à des « tables rondes » qu'ont été réunis, sous la présidence du professeur MacPherson, une quinzaine de chercheurs couvrant un éventail de pays relativement ouvert. La table ronde, officiellement intitulée « Coopératives et système économique coopératif », avait opportunément été centrée par son animateur sur la question : « Les coopératives et l'Etat » ; sujet en effet crucial au moment où les mutations imposées aux mouvements coopératifs, par la mondialisation et la financiarisation de l'économie, mettent en question le positionnement des coopératives, impliquant un réaménagement de leurs rapports avec l'Etat et le plus souvent de la législation qui les définit.

Malgré la brièveté des temps alloués à chaque intervenant pour son exposé, des questions de disponibilité de salles réduisirent encore le temps de cette table ronde, dès lors limitée à une série de courts monologues.

(4) Pour recevoir les actes du colloque, contacter l'Urscop Rhône-Alpes : tél. 04 78 53 08 06 ; e-mail rhone.alpes@scop.org.

(5) Pour le commander : Oslo 2000, Department of History University of Oslo, PO Box 1008 Binders, N-0315 Oslo, Norvège.

L'échange initialement prévu, qui devait permettre de dégager des tendances ou d'ébaucher une synthèse, ne put en effet avoir lieu. Le patchwork qui se dessina ne fut pas pour autant dépourvu d'intérêt.

Le paysage coopératif norvégien, très diversifié et bien structuré, occupe une place significative dans l'économie du pays ⁽⁶⁾. Le contexte économique mondial soulève des problèmes qui lui sont communs avec nombre de pays européens; cependant, la législation relative aux coopératives est réduite au minimum. Un « *Cooperative Law Committee* » a été nommé en 1998, conjointement par l'Etat et le mouvement coopératif, avec pour objectif de peser le pour et le contre du choix entre un maximum de liberté et une législation plus développée, « *to promote and secure the coops* ». Réponse fin 2001. A noter, l'importance de l'engagement du mouvement coopératif norvégien dans l'aide au développement coopératif au Sud.

Plusieurs rapports nationaux ont développé les conséquences des changements intervenus dans l'économie mondiale des années 90 sur la législation et les rapports avec l'Etat; en particulier le Japon (Akira Kurimoto), où s'atténue, face aux impératifs de la libéralisation et de la dérégulation, le caractère d'agence de l'Etat qui caractérisait jusque-là la coopération agricole. Les coopératives de consommateurs, longtemps considérées comme des opposants aux pouvoirs publics, ont adopté une orientation tournée vers un développement durable des communautés locales.

L'Italie (Mauro Carboni, Massimo Fornarasi) et la France (André Chomel, représentant le Groupement national de la coopération [GNC]) ont donné lieu à des exposés présentant des points communs, ne serait-ce que dans les évolutions vers l'économie sociale et solidaire. L'histoire des rapports avec l'Etat n'en enregistre pas moins des divergences notables entre l'économie sociale « à la française » et la réglementation italienne, qui fut souvent plus soucieuse de contrôle que de soutien.

Un brillant apport australien, limité au New South Wales, a également été présenté à la table ronde; son titre en indique suffisamment l'orientation « *Quand le gouvernement se présente à la porte, la coopération s'enfuit par la fenêtre* » (Gary Lewis).

Une contribution substantielle et proprement historique a été présentée par Rita Rhodes: « *Cooperatives within the British Empire (1900-1960)* ». L'auteur y analyse les différences fondamentales qui distinguent la coopération britannique de celle qui a été promue par la Grande-Bretagne dans les pays de l'Empire au cours de la période susvisée: agences publiques de développement pour ces derniers, spontanéité et volontariat en Grande-Bretagne. La pratique de la période impériale n'est pas sans avoir pesé lourdement sur les évolutions ultérieures au temps des indépendances... Il est finalement revenu à Hans Münkner de présenter quelques-unes des conclusions tirées de son expérience de conseil auprès des plus ou moins jeunes mouvements coopératifs du Sud et de l'Est. Sous le titre « *The making of international cooperative promoters, the case of Germany* », l'auteur, après avoir rappelé l'éventail des fonctions qui peuvent incomber à l'Etat, a centré son propos sur l'importance et sur les moyens de la formation des promoteurs et des conseillers. Mettant en évidence leur rôle fondamental d'assistance pour édifier des organisations localement enracinées, Hans Münkner déplore la difficulté rencontrée pour le financement de cet investissement humain essentiel auprès des bailleurs de fonds, obnubilés par l'obtention de résultats immédiats et visibles. Sans être tout à fait exhaustif, ce compte rendu donne une idée de la diversité des apports. Celle-ci ne va d'ailleurs pas sans une certaine hétérogénéité; une synthèse aurait été problématique même si le temps initialement prévu pour les échanges avait été disponible. On ne saurait cependant être trop reconnaissant au professeur MacPherson d'avoir initié ce large recours à une approche historique des mutations en cours dont la mesure ne semble pas encore avoir été toujours exactement appréciée ⁽⁷⁾.

André Chomel ●

(6) Il justifierait une place dans un sommaire de la *Recma*.

(7) Eut lieu, peu après la table ronde, mais hors du cadre de ce congrès, une importante séance de travail de deux jours de l'International Cooperative Research Conference sur le thème « *The cooperative impulse: past, present, future in preindustrial, industrial, post industrial eras* », introduit par le professeur MacPherson. Du fait de circonstances mal élucidées, la présence d'un représentant français n'avait pas été prévue, et la coopération française en fut absente malgré l'intérêt du sujet et l'importance du nombre des participants.

XX^e rencontre nationale du Crédit coopératif

Pour la vingtième édition de ses rencontres annuelles, le Groupe Crédit coopératif proposait, le 28 septembre 2000 à Paris, une journée entière de réflexion sur le thème « Economie sociale et économie globale : face à face ou Janus ? » Clients, sociétaires et salariés du groupe, dirigeants et acteurs de l'économie sociale étaient amenés à s'interroger sur ces deux visions de l'économie, dont l'une se veut mondiale alors que l'autre est d'abord locale. Doivent-elles se combattre ? Peuvent-elles cohabiter ? Sont-elles vouées à se copier, à l'heure où l'idée de responsabilité citoyenne et sociale fait partie des préoccupations des entreprises classiques ? Des responsables d'entreprises des deux secteurs, venus de différents pays d'Amérique du Nord et d'Europe, sont intervenus sur ces questions, confrontant leurs expériences à l'apport plus conceptuel d'économistes et d'universitaires. Parmi les premiers, citons Claude Béland, président d'honneur du mouvement Desjardins (Québec), et Jésus Maria Herrasti, président de Mondragon international (Espagne) ; René Passet, professeur émérite d'économie, et Liêm Hoang-Ngoc, maître de conférences à l'université Paris-I, apportaient l'éclairage universitaire. Le premier forum était conclu par Alain de Romefort, qui représentait Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire.

Une intervention d'Alain Fabius, ministre de l'Economie, des Finances et l'Industrie, clôturait la journée ⁽⁸⁾.

Cette manifestation a également donné lieu à la remise des Prix et Trophées nationaux 2000 de l'initiative en économie sociale, décernés par la Fondation du Crédit coopératif. Ils visent à récompenser des entreprises pour leurs réalisations ou projets novateurs, généreux et exemplaires sur le plan économique, technologique, social ou culturel. *Les Chantiers du Barrois*, entreprise lorraine d'insertion œuvrant pour la protection de l'environnement et de l'eau, se voyait remettre le Premier Prix et Trophée de l'initiative. Le deuxième prix revenait à la *Mutuelle des Maliens de l'extérieur*, laquelle, grâce aux cotisations collectées en France, couvre des dépenses de santé au Mali. *Un jeune, un parrain, un emploi*, association nantaise pour l'emploi des jeunes, recevait le troisième prix. Le Prix spécial du jury était remis au *Centre d'études mécaniques d'Aquitaine*, Scop créée en 1988 à Bayonne et reconnue dans le secteur de la construction aéronautique. Enfin, une mention était attribuée à l'association brestoise *A chacun son cap*, qui se consacre à aider les enfants et adolescents malades. Autant d'expériences réussies qui illustrent toutes les potentialités de l'économie sociale.

S. C. ●

(8) Les actes de la rencontre seront publiés dans un numéro spécial de *La Lettre du Crédit coopératif*.

Rectificatif

Dans son numéro 277 (juillet 2000), consacré à la coopération de crédit, la *Recma* publiait une importante étude intitulée « Les banques coopératives dans le monde : panorama, enjeux et défis », signée Daniel Côté, Martine Vézina et Benoît Tremblay. Suite à cette parution, le correspondant de la rédaction en Grèce, Simeon Karafolas, nous a informés d'un rectificatif à apporter au

tableau 2 (p. 21), qui dresse un portrait des plus grandes institutions bancaires coopératives : « *La Banque agricole de Grèce est une société anonyme. En 1996, plusieurs banques coopératives existaient en Grèce, la plus grande étant la banque coopérative de Lamia.* » Nous le remercions pour cette précision.

La rédaction